

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 22 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Laure-Agnès CARADEC - Gérard CHENOZ - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Daniel HERMANN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Robert ASSANTE - Roland BLUM - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Albert GUIGUI - Michel ILLAC - Jérôme ORGEAS - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Dominique TIAN - Didier ZANINI.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

IPE 002-1234/15/BC

■ Approbation d'une convention avec l'Association Nationale des Docteurs (ANDès) pour l'organisation de la deuxième édition des Journées de la Communauté Française des Docteurs et approbation d'une convention de partenariat.

DPEATSV 15/13759/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

L'Association Nationale des Docteurs, fondée en 1970, et reconnue d'utilité publique depuis 1975, a trois missions principales : promouvoir le doctorat, mettre les talents des docteurs au service de la société, créer et mettre en synergie les réseaux de docteurs.

Elle rassemble les docteurs de toutes disciplines, quels que soient leur âge, leur statut professionnel, qu'ils résident en France ou à l'étranger.

En 2015, 5528 docteurs font partie de ce réseau.

Le 2 novembre 2015, l'ANDès organise à Marseille Campus St-Charles la deuxième édition des Journées de la Communauté Française des Docteurs, événement national de valorisation du doctorat, qui

**Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Septembre 2015**

rassemblera entre 200 et 300 personnes sur le thème « Docteurs : Acteurs clés de l'innovation », en ouverture de la semaine AMU-Entreprises.

Le thème de l'édition 2015 a pour objectif d'organiser des débats sur les atouts des docteurs dans tous secteurs de la société et sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi des profils hautement qualifiés que représentent les docteurs, encore trop souvent difficilement identifiables par les employeurs. Par ailleurs, des sessions de sensibilisation à la création d'entreprise seront également organisées pour encourager les docteurs à développer leurs propres projets innovants tout au long de leur carrière.

Le budget prévisionnel de la deuxième édition des Journées de la Communauté Française des Docteurs 2015 s'élève à 40 925 euros.

Produits prévisionnels JCFD 2015 - le 02/11/2015 à Marseille					
Type de Partenaire	Partenaire	Abbr.	Etape	Montant	Montant
Collectivité territoriale	Conseil général des Bouches-du-Rhône	CG13	Demandé	10 000 €	
	Marseille-Provence Métropole	MPM	Envisagé	5 000 €	
	Ville de Marseille	VdM	Demandé	3 000 €	
	Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur	PACA	Demandé	10 000 €	
Collectivité territoriale / Secteur privé	Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des Entreprises PACA	ARII PACA	Envisagé		
	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi PACA	Directe PACA	Envisagé		
Administration	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	MENESR	Envisagé		
	Pôle Emploi		Envisagé	1 475 €	
Institution académique	Aix-Marseille Université (Mise à disposition du lieu)	AMU	Obtenu	2 450 €	2 450 €
	Ecole Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé	EDSVS	Envisagé		
Secteur privé	Entreprises		Envisagé		
Secteur privé - institution	Chambre de Commerce et d'industrie Marseille Provence	CCIMP	Envisagé	2 000 €	
	Mouvement des entreprises de France	MEDEF	Envisagé	2 000 €	
	Confédération générale du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises des Bouches du Rhône	CGPME13	Envisagé	1 000 €	
	Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône	UPE 13	Envisagé	1 000 €	
Secteur privé - PME	Association Grand Luminy		Envisagé		
	Eurobiomed		Envisagé	1 000 €	
	Autres pôles de compétitivité		Envisagé		
Banques	BPI France		Envisagé		
	BNP		Envisagé	2 000 €	
Totaux				40 925 €	2 450 €

Dans le cadre de ses nouvelles compétences Enseignement Supérieur/Recherche, il est proposé que Marseille Provence Métropole soutienne l'organisation de la deuxième édition des Journées de la Communauté Française des Docteurs 2015 par une subvention de 2 000 euros.

Il convient d'approuver la convention avec l'Association Nationale des Docteurs, relative aux modalités d'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 euros.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FCT n°004-094/14/CC du 23 mai 2014 portant délégation du Conseil au Bureau ;

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Septembre 2015

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir l'organisation de la deuxième édition des Journées de la Communauté Française des Docteurs organisée à Marseille le 2 novembre 2015.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'Association Nationale des Docteurs (l'ANDès).

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Emploi – Enseignement supérieur
Technopoles - Recherche

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Innovation prospective et enseignement
supérieur

Jérôme ORGEAS

Frédéric COLLART

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Septembre 2015